

Quoi de neuf chez les retraités du Sgen-CFDT Nord Pas-de-Calais depuis janvier ?

Où il sera question du colloque du 18 mars 2024 mais aussi de nos prochaines activités¹ !

Si le colloque et sa préparation (voir plus bas) ont constitué une bonne part de nos activités de ces derniers mois, elles ne se sont pas limitées pas à cela.

En perspective, une « sortie » à Boulogne le 23 mai avec visite guidée de la ville et *travail*, le matin, sur nos activités passées et futures.

Et toujours d'actualité : si vous venez de passer à la retraite, il ne faut pas n'hésiter à nous rejoindre. Et pour vous, retraités, qui n'auriez pas encore payé votre cotisation 2024², faites-le rapidement ou mieux, passez au Prélèvement Automatique des Cotisations (PAC). Contact : Laurent DEMOL (ldemol@sgen.cfdt.fr) qui s'occupe du fichier des adhérents ou écrire à son nom au Sgen-CFDT 145 rue des stations 59000 LILLE, en demandant le bulletin d'adhésion ou de mise à jour.



Colloque Sgen-CFDT sur le travail des séniors dans l'éducation nationale et ailleurs le 18 mars 2024 au lycée Baggio Lille !

Ce colloque est l'aboutissement d'une réflexion menée par les retraités du Sgen-CFDT Nord Pas-de-Calais sur le thème « Les séniors, une richesse » depuis environ 2 ans³. Consacré dans un premier temps à l'investissement des retraités dans la vie sociale et économique, il a ensuite évolué vers la question de l'emploi des séniors, c'est-à-dire des salariés à partir de 40, 45 ans. On pourra retrouver un article en ligne avec d'autres CR. Ci-après Jacques DESCAMPS (à droite sur la photo) nous propose une réflexion sur ce colloque.

Attention, ceci n'est pas un compte rendu !

Quelques réactions / réflexions personnelles sur cette journée très composite qui comprenait :

1/ Des apports informatifs précis sur les droits et sur leur application concrète (dans l'Académie de Lille) qui peuvent intéresser des collègues de l'EN qui veulent (plus ou moins clairement) ou qui doivent (et souvent les deux, avec des proportions très variables de « vouloir » et de « devoir » !)

- soit améliorer leurs conditions de travail (répartition des services, des classes..),



¹ Pour plus d'informations sur cette journée, aller sur <https://nord-pas-de-calais.sgen-cfdt.fr/> et choisir Retraités dans « Filtrer par métier ».

² Vous devez avoir normalement reçu votre attestation fiscale 2023, et si ce n'était pas le cas vous pouvez la retrouver dans votre espace personnel sur <https://www.cfdt.fr/> : « Mon espace » en haut à droite.

³ <https://nord-pas-de-calais.sgen-cfdt.fr/actu/retour-sur-lag-des-retraites-du-sgen-cfdt-nord-pas-de-calais-le-9-novembre-2022/>

- soit modifier leur charge de travail (temps partiels..) ou son contenu (enseignement, coordination...) ou les apprenants (jeunes, adultes, étrangers etc..) ou l'employeur (enseignement privé, supérieur etc)
- soit changer de métier (dans ou hors de l'EN)
- soit arrêter de travailler (retraite anticipée, CLD, etc).

Les interventions de Béatrice Béral, Laurent Demol, Abdelaziz Kissany, Christophe Huguel étaient très riches, elles mériteraient d'être regroupées, **valorisées et diffusées par le syndicat** par une brochure et/ou un lien vers le site régional. **Les difficultés et situations** (personnelles, professionnelles, âge, santé, etc) et les **attentes** (plus ou moins claires) de ces personnes en demande sont très variées, difficiles à regrouper dans un tableau, la seule démarche efficace semble être l'échange direct, souvent sur plusieurs mois, avec un/une responsable syndical.e très informé.e et très à l'écoute.

2/ Des témoignages plus personnels sur des réussites (**Odile Caron**) et sur un travail d'accompagnements de personnels en difficulté (**Patricia Guillonneau**) montraient la diversité des situations de départ et la difficulté de certains parcours.



3/ Une information rapide sur les droits des salariés du privé comparés à ceux du secteur public : Christophe Courquin, secrétaire régional CFDT chargé des transitions professionnelles, actuellement convoyeur de fonds, a plusieurs fois changé de métier et de branche. Il a détaillé les droits actuels dans le privé qui n'ont souvent pas d'équivalent dans le public. Il a insisté aussi sur les capacités, les qualités cachées des enseignants, *enfermés* dans leur métier, et se croyant incapables de faire autre chose. Choisir son avenir professionnel tout au long de la vie active doit être un droit pour tous, dans le public comme dans le privé.

4/ Des réflexions plus larges autour du rapport au travail dans l'EN, des seniors, mais aussi des jeunes et des autres !

Patricia Guillonneau a montré l'importance et la variété des « mal-être » au travail dans l'EN, avec des services sociaux et de santé totalement insuffisants. **Béatrice Béral** a apporté un léger correctif en se félicitant de l'ouverture et du sérieux de l'actuelle DRH du rectorat, mais il n'y a pas souvent d'équivalent dans les IA et au niveau local. Plusieurs intervenants ont rappelé l'évolution générale récente du rapport au travail des jeunes (importance de la vie personnelle, nécessité d'un sens du travail, refus des organisations non discutables..). Mais tous les âges connaissent des changements rapides du rapport au travail, notamment depuis le Covid 19 (cf télétravail).

5/ Des perspectives revendicatives à étudier pour le Sgen-CFDT : Catherine Bodet et Christophe Courquin ont présenté le projet⁴ d'adaptation du dispositif « Transitions professionnelles dans les Hauts de France » à l'Education nationale, à partir des besoins des territoires, avec l'espoir que les jeunes n'hésiteront plus à entrer dans l'EN s'ils savent qu'ils pourront en sortir facilement... **Christophe Huguel** a rappelé en fin de journée les revendications de la fédé Sgen-CFDT sur les transitions professionnelles (depuis la loi de 2009) et sur les aménagements de fin de carrière, problème social à venir, du fait du vieillissement rapide des salariés du public : en 2023, 25 agents de plus de 50 ans pour 15 de moins de 30 ans.

Ces apports divers ont pu entraîner un *relâchement* de l'attention de certains, par exemple ceux qui étaient venus uniquement pour éclairer leurs projets professionnels, cependant des militants (actifs ou retraités) ont pu être intéressés par les points 3/, 4/ et 5/ ci-dessus. Les militants académiques (conseil syndical) étaient particulièrement concernés par le 5/, de même que les responsables de la fédé. On retrouve là la nécessité et la difficulté de bien lier le syndicalisme de service (notamment le conseil et la défense individuelles), l'action revendicative et les perspectives de transformation sociale de la CFDT.

⁴ Ce projet devrait être porté à la fin de cette année 2024 par les deux syndicats Sgen-CFDT des Hauts De France : Lille et Picardie.